

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 047984

ND: 46672

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0036101 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHARAKAN ZAHRA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.93.38.50.37 Total des frais engagés : 5 Dhs

MUPRAS
10 NOV. 2020

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/11/2020	2	1	200,00	 CHAHIBI MOHAMED Opticien Ophtalmologue Boulevard panoramique Casablanca - Maroc Tél: +212 22 86 46 22 22 29 56 60/00 FAX: +212 22 29 56 60/00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
IRJAH AL HADID		200 15
ZEKRI Abdellah	03/11/20	441.00
Doctor en Pharmacie		
20-22-224 Bd Oued Nounou El Oulja		
Casablanca - Tél: 0522.98.51.8		
ICE 00229/220000074		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	10					
	11					
	2022					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553
	T

[Création, remont, adjonction]

DATE DU
DEVIS

Docteur Mohammed CHAHBI

D.E.S D'OPHTALMOLOGIE
(Maladies et Chirurgie des yeux)
Ancien interne de CRETEIL: ANGIO-LASER
du C.N.O des XV-XX ophtalmo-pédiatrie
de la fondation Rothschild-département
d'Oculo-plastie
Ancien Médecin de la Banque Française des Yeux

الدكتور محمد شعبي

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
دريج كلية باريس
داخلي سابق ببريطانيا و بالمركز الفرنسي للعيون
و مؤسس مركز العيون 15-20
روتشيلد بباريس
طبيب سابق بالبنك الفرنسي للعيون
طبيب تصحيف البصر بالليزك

03/11/2016

M° CITARAKON

167.00 x 3

THÉALOSE



PHARMACIE WILAYAT MOULOUYA
ZEKRI Abdellah
Doctor en Pharmacie
20 222 24 Bd Oued Moulouya El Oulfa
Casablanca - Tel: 0522.90.51.13
ICE: 002291220000071

1 gtte X 4/J pdt 3mois

A renouveler

T: 441.00

DR. CHAHBI Mohammed
Ophtalmologiste
544, boulevard panoramique, californie,
Casablanca, maroc
Tél: 0522 23 86 46 18 / 19/ 20
05 22 23 86 60 00 - 05 22 50 15 15
05 22 23 86 46 21



N°: N 003068

Nom : CHARA Ram

Date : 10/11/2020

Prénom : Ramya

- Docteur VL CHA HR

PRIX

VL	OD : AXE 60 CYL 0 SPH 125	800
VP	OG : AXE 110 CYL 0 SPH 125	800
Verres	ADDITION : +3	
Monture	OD : AXE 1 CYL 1 SPH 1	
	OG : AXE 1 CYL 1 SPH 1	
	Verres p25 SPH PAC	
	Monture 600	

Optique Al hamd
OPTICIEN OPTOMETRISTE
SIDI MAAROUF
CASABLANCA
TÉL. : 05 22 06 18 73
PATENTE : 36104404 - INPE: 095017265 - I.F.: 40449322 - ICE : 001905280000032 - R.C : 433334

Facture arrêtée à la somme de :

TOTAL

2200

Deux mille deux cent

D.E.S D'OPHTHALMOLOGIE

(Maladies et Chirurgie des yeux)

Ancien interne de CRETEIL: ANGIO-LASER
du C.N.O des XV-XX ophtalmico-pédiatrie
de la fondation Rothschild-département
d'Occulo-plastie

Ancien Médecin de la Banque Française des Yeux

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية باريس

داخلي سابق بكريتوني وبالمركز الفرنسي للعيون
15-20 و بمؤسسة جراحة العيون

روتشيل بباريس

طبيب سابق بالبنك الفرنسي للعيون
ذبيح البصر بالليرك

03/11/2026

M. CITARALCAN Zahra

$\alpha = -1,25 (-0,25 - 60)$
 $\beta = -0,25 - 110$

Dr. CHAHBI Mohammed
Opticien Optométriste
B90 L'ESPRESSMENT AL WARDOU
SIDI MADDOUF - CASABLANCA
Tél. 05 22 86 46 18 / 19 / 20

$\mu + 3$

DR. CHAHBI Mohammed
Opticien Optométriste
544, boulevard Panoramique, California,
Casablanca, maroc
Tél. 05 22 86 46 18 / 19 / 20
05 22 29 66 60 / 00 - 05 22 50 15 15
Fax. : 05 22 86 46 21

Consulter le manuel d'utilisation

Ainsi, grâce à son association unique de tréhalose et de hyaluronate de sodium, THEALOSE assure la protection, l'hydratation et la lubrification de la surface oculaire sur une longue durée, avec un maximum de confort.

THEALOSE est une solution sans conservateur conditionnée en flacon multidose ABAK.

Ce dispositif innovant et breveté permet de délivrer des gouttes sans conservateur grâce à une membrane filtrante de porosité 0,2 µm, qui évite toute contamination bactérienne de la solution pendant son utilisation.

La solution ainsi protégée peut être utilisée pendant 3 mois après ouverture du flacon.

MISES EN GARDE SPÉCIALES ET PRÉCAUTIONS D'UTILISATION :

- Ne pas utiliser en cas d'antécédents d'allergie à l'un des constituants.
- Ne pas toucher la surface de l'œil avec l'embout du flacon.
- Ne pas injecter, ne pas avaler.
- En cas d'endommagement de la bague d'inviolabilité, ne pas utiliser le flacon.

TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

INTERACTIONS :

Il convient d'espacer d'au moins 10 minutes l'administration de deux produits oculaires.

COMMENT UTILISER THEALOSE :

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

INSTILLATION OCULAIRE.

- Se laver soigneusement les mains avant utilis

VR2762C10MAR/0919

MA



3 66204 2 000295

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH



Consulter le manuel d'utilisation

Ainsi, grâce à son association unique de tréhalose et de hyaluronate de sodium, THEALOSE assure la protection, l'hydratation et la lubrification de la surface oculaire sur une longue durée, avec un maximum de confort.

THEALOSE est une solution sans conservateur conditionnée en flacon multidose ABAK.

Ce dispositif innovant et breveté permet de délivrer des gouttes sans conservateur grâce à une membrane filtrante de porosité 0,2 µm, qui évite toute contamination bactérienne de la solution pendant son utilisation.

La solution ainsi protégée peut être utilisée pendant 3 mois après ouverture du flacon.

MISES EN GARDE SPÉCIALES ET PRÉCAUTIONS D'UTILISATION :

- Ne pas utiliser en cas d'antécédents d'allergie à l'un des constituants.
- Ne pas toucher la surface de l'œil avec l'embout du flacon.
- Ne pas injecter, ne pas avaler.
- En cas d'endommagement de la bague d'inviolabilité, ne pas utiliser le flacon.

TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

INTERACTIONS :

Il convient d'espacer d'au moins 10 minutes l'administration de deux produits oculaires.

COMMENT UTILISER THEALOSE :

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

INSTILLATION OCULAIRE.

- Se laver soigneusement les mains avant utilis

VR2762C10MAR/0919

MA



3 66204 2 000295

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH



Consulter le manuel d'utilisation

Ainsi, grâce à son association unique de tréhalose et de hyaluronate de sodium, THEALOSE assure la protection, l'hydratation et la lubrification de la surface oculaire sur une longue durée, avec un maximum de confort.

THEALOSE est une solution sans conservateur conditionnée en flacon multidose ABAK.

Ce dispositif innovant et breveté permet de délivrer des gouttes sans conservateur grâce à une membrane filtrante de porosité 0,2 µm, qui évite toute contamination bactérienne de la solution pendant son utilisation.

La solution ainsi protégée peut être utilisée pendant 3 mois après ouverture du flacon.

MISES EN GARDE SPÉCIALES ET PRÉCAUTIONS D'UTILISATION :

- Ne pas utiliser en cas d'antécédents d'allergie à l'un des constituants.
- Ne pas toucher la surface de l'œil avec l'embout du flacon.
- Ne pas injecter, ne pas avaler.
- En cas d'endommagement de la bague d'inviolabilité, ne pas utiliser le flacon.

TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

INTERACTIONS :

Il convient d'espacer d'au moins 10 minutes l'administration de deux produits oculaires.

COMMENT UTILISER THEALOSE :

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

INSTILLATION OCULAIRE.

- Se laver soigneusement les mains avant utilis

VR2762C10MAR/0919

MA



3 66204 2 000295

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

